

TARIFS APPLICABLES AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) EXTRASCOLAIRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (ALSH RENE GOSCINNY A ST-SULPICE, ALSH LA TREILLE A LUGAN ET ALSH JEAN DE LA FONTAINE A LABASTIDE SAINT GEORGES) A COMPTER DU 1^{er} OCTOBRE 2023 DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

A compter du 1^{er} octobre 2023, pour les ALSH extrascolaires d'intérêt communautaire (ALSH René Gosciny à St-Sulpice, ALSH La Treille à Lugan et ALSH Jean de La Fontaine à Labastide St-Georges), les tarifs applicables sont les suivants :

Prestations de base	1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	4 ^{ème} tranche	5 ^{ème} tranche ou résidents hors territoire
Quotient familial *	< 500 €	500 € à 699 €	700 € à 899 €	900 € à 1099 €	> 1099 €
Journée	2,40 €	3,40 €	7,00 €	8,50 €	10,00 €
Demi-journée	1,20 €	1,70 €	3,50 €	4,25 €	5,00 €
Repas	4,50 €				

Prestations particulières		1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	4 ^{ème} tranche	5 ^{ème} tranche ou résidents hors territoire
Sortie ou (mini) séjour ou stage	Catégorie 1	3,80 € la demi-journée	4,30 € la demi-journée	5,70 € la demi-journée	7,45 € la demi-journée	9,00 € la demi-journée
		5,00 €/jour	6,00 €/jour	9,20 €/jour	11,70 €/jour	14,00 €/jour
	Repas	4,50€				
	Catégorie 2	15 €/jour	18,30 €/jour	29,30 €/jour	34,30 €/jour	40,00 €/jour

Conditions spécifiques	1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	4 ^{ème} tranche	5 ^{ème} tranche
Absence non signalée dans les délais (cf règlement intérieur)	Tarif de la prestation réservée				

* Pour le calcul des tranches tarifaires, les familles n'étant pas allocataires auprès de la CAF, de la MSA ou autre organisme doivent fournir l'ensemble des éléments permettant le calcul du quotient familial. A défaut, la tranche la plus haute sera appliquée.

Délibéré et approuvé par le Conseil Communautaire dans sa séance du 29 Juin 2023

Le Président



Gérard PORTES

